



Nom : BELLIN

Prénom : Paul

Date naissance : 24 septembre 1918

Lieu de naissance : Chambéry (73000)

N° Matricule à Flossenbürg : non immatriculé                      à Buchenwald : 75395

Situation familiale avant l'arrestation :

Situation professionnelle : ouvrier métallurgiste.

Domicile : Albertville (73200)

ARRESTATION : le 19 juillet 1943 à UGINE (73400).

Circonstances d'arrestation : "Arrêté par la police de Vichy sur dénonciation. Possession de tracts et appartenance aux F.T.P.F. Pas de condamnation par un tribunal."

Lieux d'emprisonnement : Chambéry, St Sulpice-la-Pointe (81370)

Départ de Toulouse : le 30 juillet 1944 pour Buchenwald. Ce convoi, réalisé dans la précipitation a pour objet de vider toutes les prisons du Sud-Ouest avant l'arrivée des libérateurs. L'embarquement des internés se fait dans des wagons-tombereaux.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Buchenwald le 06 août 1944. Il est affecté au Kommando de Jena. Evacuation : Transfert le 9 avril 1945 d'un contingent de détenus directement de Iéna, Kommando de Buchenwald à Leitmeritz. Transfert de Gross-Rosen le 12 février 1945

Date et conditions de sa libération : Leitmeritz (Litomerice) est en partie évacué le 28 avril 1945 par train vers Prague. Arrêt dans la banlieue de Prague. Des Tchèques apportent de la nourriture. Départ vers la gare de Prague-Werchonitz le 29. A l'arrivée à Prague, une impression de libération, certains s'évadent, aidés par les Tchèques qui soignent les plus épuisés. Les S.S. reviennent en fin de journée et se font menaçants. Différents convois se regroupent sur ce train : de Ravensbrück dont les femmes sillonnent l'Allemagne depuis le début Mars, de Buchenwald, etc... Le dimanche 6 mai, le convoi est toujours à l'arrêt. Le départ a lieu le lundi après-midi en direction du Sud. Plusieurs haltes en rase campagne. Nouvel arrêt en gare d'Olbramovice où l'on dépose les morts. Après 36 h de stationnement, nouveau départ le 8 mai 1945 vers l'Autriche.

Libération : Le convoi est bloqué puis libéré par les partisans tchèques entre Velesin et Kaplice le 8 mai 1945

Rapatriement :

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel)

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :